

Eco-organismes et filières opérationnelles en Martinique - Annuaire 2020

 <p>ADIVALOR</p>	<p>Déchets pris en charge par la filière : Produits de l'Agrofourniture (Emballages vides, produits phytopharmaceutiques non utilisables, films agricoles usagés, ficelles et filets)</p> <p>Site internet : www.adivalor.fr</p> <p>Relai local : SCIC – Apromar - Facilitateur local : Marie-Béatrice Galan @ : marie-beatrice.galan@ambre-dev.fr ; Tél. : 0696 21 09 05</p>
 <p>Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio</p>	<p>Déchets pris en charge par la filière : Emballages ménagers et papiers graphiques (carton, verre, aluminium, magazines...)</p> <p>Site internet : www.citeo.com</p> <p>Contractualisation directement de CITEO avec chaque EPCI, dépôt en Point Apport Volontaire ou dans les bacs individuels par les ménages</p> <p>Facilitateur local : Entreprises & Environnement @ : dominique.augier.p@citeo.com ; Tél. : 0696 88 37 95</p>
 <p>le réflexe CYCLAMED</p>	<p>Déchets pris en charge par la filière : Médicaments Non Utilisés (MNU) à usage humain, périmés ou non</p> <p>Site internet : www.cyclamed.org</p> <p>Points de collecte : toutes les pharmacies du territoire</p> <p>Facilitateur Local : Entreprises et Environnement @: asso.entreprises.environnement@gmail.com ; Tél. : 0596 50 86 48</p>
	<p>Déchets pris en charge par la filière : Déchets d'activité des soins à risque infectieux perforants des patients en auto-traitement et des utilisateurs d'autotests de diagnostic des maladies infectieuses transmissibles</p> <p>Site internet : www.dastri.fr</p> <p>Pour toute question : http://www.dastri.fr/contact/ Tél : 09 72 47 82 08</p> <p>Devenir point de collecte : www.dastri.fr/demande-devenir-point-de-collecte/</p> <p>Trouver un point de collecte : http://www.dastri.fr/nous-collectons/</p> <p>Facilitateur Local : Entreprises et Environnement @: asso.environnement972@gmail.com ; Tél. : 0596 50 86 45</p>
 <p>SOCIÉTÉ À BUT NON LUCRATIF</p>	<p>Déchets pris en charge par la filière : Déchets chimiques ménagers (produits de bricolage, entretien de véhicules, de jardinage)</p> <p>Site internet : www.ecodds.com</p> <p>Devenir adhérent : https://www.ecodds.com/collectivite/comment-et-pourquoi-adherer-a-ecodds/</p>
 <p>La 2^e vie des déchets électriques</p>	<p>Déchets pris en charge par la filière : DEEE* ménagers et professionnels, imprimantes des professionnels et cartouches d'impression *(déchet d'équipement électrique et électronique)</p> <p>Site internet : www.ecologic-france.com</p> <p>Assistance enlèvement : Tél. : +33 (0) 1 30 57 79 09 @ : pilote@ecologic-france.com</p>
	<p>Déchets pris en charge par la filière : Meubles usagés des ménages et professionnels</p> <p>Site internet : www.eco-mobilier.fr</p> <p>Solution de collecte pour les pros : https://www.eco-mobilier.fr/services/choisir-ma-solution-de-reprise/</p> <p>Devenir adhérent : https://www.eco-mobilier.fr/service/adherer-a-eco-mobilier/</p> <p>Assistance téléphonique : 0811 69 68 70 ; @ : https://www.eco-mobilier.fr/nous-contacter/</p> <p>Facilitateur Local : Entreprises et Environnement @: assoenvdev@gmail.com ; Tél. : 0596 50 86 45</p>

 <p>recycler c'est protéger</p>	<p>Déchets pris en charge par la filière : DEEE* ménagers - tubes et lampes - DEEE professionnels - Petits extincteurs – Cartouches d'impression (*déchets d'équipements électriques et électroniques)</p> <p>Site internet : www.ecosystem.eco</p> <p>Assistance enlèvement DEEE ménagers - professionnel - tubes - lampes- petits extincteurs contacteznous@ecosystem.eco ; Tél. : 0 809 540 590</p> <p>Assistance enlèvement DEEE professionnel (gros gabarit) https://becy.reylum.com/etech/public/cgct</p> <p>Facilitateur Local : Entreprises et Environnement @: asso.environnement972@gmail.com ; Tél. : 0596 50 86 45</p>
 <p>L'éco-organisme du textile - du linge - de la chaussure</p>	<p>Déchets pris en charge par la filière : Textiles d'habillement, Linge de maison et chaussures</p> <p>Site internet : www.ecotlc.fr</p> <p>Contact : contact@ecotlc.fr</p> <p>Devenir Adhérent : https://www.ecotlc.fr/page-9-metteurs-en-marche.html</p> <p>Devenir Détenteur de Point d'apport volontaire (DPAV) : https://www.ecotlc.fr/page-11-collecteurs-ou-detenteur-de-pav.html</p> <p>Devenir Collectivité conventionnée : https://www.ecotlc.fr/page-235-collectivites.html</p> <p>Assistance : s.richard@ecotlc.fr ; Tél. : 09 53 50 54 79</p> <p>Responsable Outre mer : l.ermisse@ecotlc.fr</p>
	<p>Déchets pris en charge par la filière : Panneaux solaires photovoltaïques</p> <p>Site internet : www.pvcycle.fr</p> <p>Assistance enlèvement : http://www.pvcycle.fr/collecte</p> <p>Demande d'enlèvement : operations@pvcycle.org</p> <p>Facilitateur Local : Entreprises et Environnement @: assoenvdev@gmail.com ; Tél. : 0596 50 86 45</p>
 <p>ensemble vers une économie circulaire</p>	<p>Déchets pris en charge par la filière : Piles, accumulateurs portables et cartouches d'impression professionnelles usagées</p> <p>Site internet : www.screlec.fr / www.batribox.fr</p> <p>Assistance enlèvement : www.users.batriweb.fr</p> <p>@: enlevement@screlec.fr ; Tél. : 01 44 10 83 00</p> <p>Facilitateur Local : Entreprises et Environnement @: asso.environnement972@gmail.com ; Tél. : 0596 50 86 45</p>
 <p>Traitement des Déchets Automobiles</p>	<p>Déchets pris en charge par la filière TDA : Déchets de l'automobile : Véhicules Hors d'Usage, pneus et batteries au plomb</p> <p>Pour les VHU et batteries au plomb : TDA VHU et TDA Batterie</p> <ul style="list-style-type: none"> Facilitateur local : Harry GOTAL @: tdavhu.mq@gmail.com ; Tél. : 06 96 85 09 58 <p>Pour les pneus : TDA PUNR</p> <ul style="list-style-type: none"> Facilitateur local : Entreprises & Environnement, @: asso.environnement972@gmail.com ; Tél. : 0596 50 86 45
 <p>GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS</p>	<p>Déchets pris en charge par la filière : Meubles usagés détenus par tous les professionnels, quels que soient leur taille, secteur d'activité ou statut juridique (entreprises, collectivités, associations...)</p> <p>Site internet : www.valdelia.org</p> <p>Demande d'enlèvement : http://www.valdelia.org/demande-de-collecte/</p> <p>Facilitateur Local : Entreprises et Environnement @: assoenvdev@gmail.com ; Tél. : 0596 50 86 45</p>
<p>Opérationnelle 2S 2020</p> 	<p>Déchets pris en charge par la filière : Bateaux de plaisance et de sport</p> <p>Demande de prise en charge : www.recyclermonbateau.fr</p> <p>Contact : contact@aper.asso.fr</p>
<p>Opérationnelle 2S 2020</p> 	<p>Déchets pris en charge par la filière : Produits pyrotechniques de plaisance (feux à main, fumigènes, fusées parachute)</p> <p>Site internet : www.aper-pyro.fr</p> <p>Contact : contact@aper-pyro.fr</p>